

10. Usines de fabrication d'éléments combustibles :

L'expression « usine de fabrication d'éléments combustibles » englobe :

- 1) l'équipement qui entre normalement en contact direct avec le flux de matières nucléaires, le traite directement ou contrôle directement ce flux;
- 2) l'équipement qui assure le scellage des matières nucléaires à l'intérieur du gainage;
- 3) le jeu complet d'éléments destinés aux opérations susmentionnées ainsi que les divers éléments servant à l'une quelconque des opérations susmentionnées, ainsi qu'à d'autres opérations de fabrication de combustible, notamment à la vérification de l'intégrité du gainage ou de son étanchéité, et au traitement de finition du combustible scellé.

11. Équipement, autre que les instruments d'analyse, spécialement conçu ou préparé pour la séparation des isotopes de l'uranium :

L'expression « équipement, autre que les instruments d'analyse, spécialement conçu ou préparé pour la séparation des isotopes de l'uranium » englobe chacun des principaux éléments de l'équipement spécialement conçu ou préparé pour les opérations de séparation. Ces éléments comprennent :

- 1) barrières de diffusion gazeuse;
- 2) enceintes de diffuseurs;
- 3) assemblages de centrifugeuses de gaz résistant à la corrosion par l' UF_6 ;
- 4) groupes de séparation au moyen de tuyères;
- 5) groupes de séparation par vortex;
- 6) grands compresseurs centrifuges ou axiaux résistant à la corrosion par l' UF_6 ;
- 7) dispositifs d'étanchéité spéciaux pour ces compresseurs.

12. Usines de production d'eau lourde :

L'expression « usine de production d'eau lourde » englobe l'usine et l'équipement spécialement conçus ou préparés pour l'enrichissement du deutérium ou de ses composés chimiques, de même que toute part significative des éléments essentiels au fonctionnement de l'usine.